

*Article 43 du Règlement*

Que la Chambre exhorte le premier ministre à informer les gouvernements provinciaux que s'ils imposent un ticket modérateur, ils perdront la participation financière fédérale.

**Mme le Président:** La motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LA CONSTITUTION

LE DISCOURS DU MINISTRE DE LA JUSTICE À UNE RÉUNION DU PARTI LIBÉRAL DE L'ALBERTA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Doug Frith (Sudbury):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné qu'au cours d'un discours qu'il a prononcé à Calgary en fin de semaine sur la nouvelle constitution, le ministre de la Justice (M. Chrétien) s'est fait ovationner par des centaines de libéraux de l'Alberta, je propose, appuyé par le député de Saint-Michel (M<sup>me</sup> Killens):

Que la Chambre accorde immédiatement au ministre de la Justice un congé spécial pour lui permettre de répandre dans toutes les régions la bonne nouvelle au sujet de notre nouveau Canada.

**Mme le Président:** La motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LES ANCIENS COMBATTANTS DE HONG KONG—LA RECHERCHE SUR UNE MALADIE PARASITAIRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Madame le Président, 950 anciens combattants canadiens de Hong Kong sont menacés par un virus asiatique rare pour lequel un traitement existe depuis 1967. Jusqu'à maintenant, tous les efforts visant à convaincre le gouvernement libéral de se pencher sérieusement sur ce problème ont échoué. Je propose, avec l'appui du député de Moose Jaw (M. Neil):

Que la Chambre ordonne au ministre des Affaires des anciens combattants de faire entreprendre immédiatement des recherches sur cette nouvelle maladie parasitaire et de faire traiter les 950 anciens combattants canadiens de Hong Kong qui pourraient en être les victimes.

**Mme le Président:** Y a-t-il unanimité pour la présentation de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## LA FAMILLE ROYALE

L'ANNONCE DE L'HEUREUX ÉVÉNEMENT ATTENDU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Madame le Président, je propose, avec l'appui du député du Yukon (M. Nielsen):

Que la Chambre adresse ses loyales félicitations à Son Altesse royale la princesse de Galles et à son mari, Son Altesse royale le prince de Galles, au sujet de l'heureux événement royal prévu pour le printemps prochain; et que la Chambre exprime au couple royal nos meilleurs vœux et l'assurance de notre indéfectible loyauté.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1410)

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LA DEMANDE DE FONDS DE LA BANDE INDIENNE CHU CHUA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Compte tenu du chômage croissant et, surtout, des taux d'intérêt exceptionnellement élevés que subissent au Canada les Indiens qui vivent dans des réserves, et compte tenu du fait que de nombreuses bandes tentent depuis longtemps d'établir des programmes durables, progressistes et viables de création d'emplois à l'intention de leurs membres, je propose, appuyé par le député de Broadview-Greenwood (M. Rae):

Que la Chambre enjoigne au ministre de l'Expansion économique régionale de s'engager finalement envers la bande indienne Chu Chua de la rivière Thompson-Nord à appliquer les dispositions de l'entente auxiliaire ARDA en vue d'améliorer la situation de l'emploi grâce à une proposition innovatrice de développement économique.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LES CHEMINS DE FER

LA SUPPRESSION DE LA LIGNE ROSEDALE-EAST COULÉE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Madame le Président, étant donné que la division de l'Ouest de la CCT a ordonné l'abandon de la ligne ferroviaire utilisée en commun par le CN et le CP entre Rosedale et East Coulee, à la date de l'ordonnance, même si, primo, un million de tonnes de charbon pourraient être extraites dans ce secteur et si secundo, la société Allied Chemicals of Canada fabrique du chlorure de calcium le long de cette ligne, je propose, appuyé par le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes):